

Cérémonie du 11 novembre 2020 à Saint-Solve

François, notre cantonnier, a quitté son poste de la mairie pour s'installer à son compte. Nous le remercions pour le travail qu'il a pu effectuer et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle voie! Son poste sera pourvu très rapidement.



Le maître des cloches est venu régler leurs sonneries. En référence au résultat du questionnaire, ce sera uniquement l'angélus matin, midi et soir :

- Du lundi au vendredi à 8h, 12h et 19h.
- Samedi et dimanche à 12h et à 19h.

Enfin, le balancement de la cloche a été amplifié pour corriger un déséquilibre.



Le matériel de la cantine de l'école a été rénové. Un four neuf arrivera fin février.



Nous souhaitons que certains habitants de la commune soient plus respectueux de l'environnement et de nos rues.



Nous voulions faire un petit coucou aux jeunes de la commune qui, oubliés depuis bien longtemps, devaient créer leur propre Conseil municipal. Malheureusement la COVID est venue tout contrarier. Aujourd'hui nous voulons leur dire que le projet est plus que jamais d'actualité, il nous faut juste attendre d'avoir l'autorisation d'ouvrir la salle des fêtes pour pouvoir organiser les élections dans de bonnes conditions. Nous espérons que cela pourra se faire le plus rapidement possible.



Comité des Fêtes

C'est une association très importante pour la vie d'une commune! Nous pensons qu'il est important pour la diversité culturelle de notre commune que cette association soit gérée par des personnes différentes de celles composant le conseil municipal.

Nous recherchons donc des bénévoles prêts à s'investir pour relancer cette association!

Bien évidemment, les commissions Culture et Associations seront à leurs côtés pour les soutenir et leur apporter l'aide dont ils auraient besoin. Intéressé ?

Contactez:

association!

soit votre référent village soit envoyez un mail à : brigitte.lefebvre@saint-solve.fr soit laissez un petit mot avec vos coordonnées à la mairie. Soyez assurés de toute notre

aide pour relancer cette



Le déploiement de la campagne de vaccination grand public se met en place en Corrèze à compter du 18 janvier 2021 et concernera dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans. Elle est le fruit d'un travail de concertation et partenariat entre les services de l'État, les élus locaux et les professionnels de santé.

Comment prendre rendezvous?:

- sur le site **Doctolib.fr**
- au numéro : 0 800 19 00 19

Il est rappelé que la vaccination nécessite deux injections à 28 jours d'intervalle, il faut donc prendre deux rendez-vous à 4 semaines d'écart.

La campagne de vaccination durera plusieurs semaines afin que toutes les personnes souhaitant se faire vacciner puissent obtenir un rendezvous ou, dès que cela sera possible, se fassent vacciner auprès de leur médecin traitant.



entre Communal d'Action Sociale

A noter la création du CCAS lors du prochain conseil municipal avec président Daniel Freygefond et 4 élus du conseil municipal PALLIER Olivier, PALLOT Serge, LEFEVRE Brigitte et THIBAULT Raymonde les rejoindrons le conseil pour constituer d'administration autres prochainement personnes nommées. Des rencontres auront lieu en présence d'acteurs de différentes du domaine structures médico-social afin de mettre en place des actions au sein de notre commune.

Impression : DanyPhotobjat RCS Brive 807 763 271





OT DU MAIRE

Le Maire, le Conseil Municipal vous présentent leurs Meilleurs vœux pour l'année 2021. Qu'elle soit remplie de moments de joies, de santé et d'espaces de convivialité pour vous et vos proches.

L'année 2020 s'est enfin achevée et a marqué chacune et chacun de son empreinte sanitaire, stupéfiante et inconnue, par des obligations et interdits insoupçonnables. La solidarité de toutes et tous depuis le mois de mars dernier a créé des liens d'entraides, de partages et d'attentions vers nos familles et nos voisins rendant cette situation difficile plus acceptable.

Depuis le 03 Juillet une nouvelle équipe est en place issue de la même liste et engagée pour le Bien Vivre Ensemble A Saint Solve. Les aléas de la vie communale ne nous ont pas épargnés. Le retard pris depuis plusieurs années autour des décisions quoti-

diennes et des obligations de service public obligent les élus-es à « retrousser leurs manches » avec forces et déterminations. Des travaux d'urgences ont été effectués, des dossiers administratifs inachevés ont été conclus et le budget pré-audité.

L'organisation municipale s'appuie à la fois sur les compétences des personnels et des commissions constituées, elle est en ordre de marche. Rien n'est laissé au hasard, la Démocratie Participative s'installe. Les décisions s'enchaînent.

De la cantine scolaire à ses menus élaborés de produits locaux, des chemins ruraux réouverts et entretenus au son des cloches retrouvé, de l'entretien des bâtiments (école, salle des fêtes et autres) au nettoyage des cimetières, de la remise en route de la bibliothèque de prêt à la création du site internet communal, les actions depuis six mois se multiplient au présent, avec efficacité et clairvoyance.

Dans la même dynamique, l'élaboration d'une feuille de route assure le devenir de notre com-

Des projets structurants et finançables sont en cours d'élaboration, soit inscrits dans le Projet d'Aménagement de Bourg ou soit proposés dans les Appels à Projets du Plan de Relance de l'Economie nationale. Les choix seront arbitrés et la sollicitation de la population nous impose une approche nouvelle dans la décision finale.

De plus, des dossiers ouverts seront finalisés comme la mise en œuvre du CCAS, l'avancement du dossier -restaurant-café-multiservices, les études sur les réseaux d'eau et d'assainissement, la déconstruction des habitations classées en péril et l'amélioration de la vie dans nos villages.

Nous compléterons nos engagements avec la création du Conseil Municipal des Jeunes, et l'accueil dans les délais prévus de la fibre optique pour tous les foyers de la commune.

L'envie et le plaisir de rendre la vitalité du Service Public au service du public dynamisent chaque élu-e dans une ambiance tranquille et conviviale, et dans le respect de tous.

Voici les vœux d'une équipe, qui a ravi les enfants et les aînés pour les fêtes de fin d'année, et qui se tourne dans les jours prochains vers l'accueil des nouveaux arrivants-es.

Que chacun et chacune se réjouisse du Bien Vivre Ensemble à Saint Solve et quelque soit son lieu de résidence puisse y trouver paix, convivialité et entraide.

Belle Année 2021



Infos pratiques

Téléphone : 05 55 25 84 93

Site internet: www.saint-solve.fr

Mail:

mairie@saint-solve.fr

Horaires

Lundi: 8h15 - 12h45 13h30 - 16h15

Mardi: 8h15 - 12h45 Jeudi:

13h30 - 16h15 **Vendredi** :

8h15 - 12h45 13h30 - 16h15





vCard de la mairi



Site internet

Directeur de publication : Daniel FREYGEFOND Contributions : Conseillers municipaux

Photos : commission communication

Culture

L'année 2020 s'est terminée avec la COVID 19 toujours aussi active, ce qui nous a interdit la réalisation des manifestations et activités programmées :



La remise des prix aux gagnants de notre jeu « Concours photo », Madame ARFEUILLERE (photo 1) et Monsieur JAR-DOUX (photos 2 et 3)! Nous espérons que 2021, nous autorisera enfin à récompenser nos lauréats comme il se doit!





Le « Gouter de Noël » des enfants de Saint-Solve (jusqu'au CM2) : annulé. Nous avons donc distribué les cadeaux... Mais certains étaient absents de leur domicile et il nous reste quelques cadeaux à distribuer Si votre enfant est concerné, merci de contacter votre référent village.



Le « Marché des Arts et de la Gastronomie » purement et simplement annulé conformément aux directives nationales!



La reprise de l'activité . retardée

Toute l'équipe de la Commission Culture espère que 2021 nous autorisera à vous offrir rapidement des manifestations et activités en toute sécurité sanitaire! Nous y travaillons!

Vous souhaitez proposer ou participer à une manifestation culturelle particulière Dites-le-nous!

Des cadeaux pour nos aînés

De belles rencontres en ce lundi 21 décembre matin lors de la distribution des cadeaux de Noël pour nos aînés de la commune, par les conseillères et conseillers municipaux.





Réunion publique à La Chapelle

Le 25 septembre, une première réunion publique a eu lieu à La Chapelle. Les élus ont à cœur de rencontrer les habitants de chaque village pour être au plus près du quotidien et des préoccupations de chacun.

Pendant ce temps d'échanges ont été abordés l'entretien du village, le déploiement de la fibre, la restauration de la chapelle et du lavoir, la fermeture des châteaux d'eau, la qualité de l'eau du robinet, la circulation des véhicules dans le village et leur stationnement, la réouverture de chemins ... Autant de sujets qui ont permis des échanges constructifs.

Dès que la situation sanitaire le permettra, les réunions publiques reprendront.

Les membres de la commission démocratie participative souhaitent que chaque année, au mois d'octobre, on puisse se retrouver pour qu'élus et citoyens réfléchissent ensemble à la participation de chacun à la vie de notre village.



construisons-là ensemble!

Soyons francs, peu de monde pour cette lère rencontre qui a eu lieu le 23 octobre. Mais c'est devant un public sympathique et intéressé que le débat a été initié par une présentation du fonctionnement de l'équipe municipale et de la mise en place des actions. Ensuite, la réflexion s'est engagée sur la collaboration des habitants pour construire avec les élus des projets dans l'intérêt de tous et pour mieux vivre ensemble à Saint-Solve.



Stop!

Que dire de ces individus qui jettent leurs déchets dans les fossés de notre commune ? Malheureusement plusieurs décharges sauvages existent. Dernièrement ce sont des tôles en fibrociment qui ont été délestées prés du ruisseau du rouchilloux!

Il est évident que si les coupables étaient trouvés, des sanctions seraient demandées. En attendant. nous réfléchissons à l'organisation d'une action solidaire pour nettoyer ce qui peut l'être.

Nous comptons sur la conscience collective des saint-solvais pour ne pas participer à ces rejets

mais au contraire à leur enlèvement.



Cadre de vie

nos villages.

Après une année 2020 difficile, nous sou-

haitons tous une année 2021 plus gaie, plus conviviale. Un moyen très simple et

peu couteux - voir gratuit - Fleurir et déco-

rer les maisons, les rues, les monuments de

Nous attendons vos réflexions, vos idées, vos souhaits, et surtout votre participation comme vous l'avez si joliment fait pour

les sapins de Noël, et nous vous en remercions! Nous mettons à votre disposition nos énergies, nos compétences pour que, tous

ensemble, nous embellissions notre com-

Aidez-nous à faire de Saint-Solve une jo-

lie commune où il fait bon vivre ensemble!

Décorations des sapins par les habitants

Pour 2021. la commission Culture travaille à la relance de l'activité Bibliothèque en partenariat avec la Bibliothèque Départementale. Avec un élargissement possible des œuvres et supports empruntés. Nous vous informerons dès la mise en place de ce service.

Pour cela, nous recherchons quelques bénévoles motivés pour aider à assurer des permanences pendant les heures d'ouverture de notre Bibliothèque! Intéressé?

Contactez votre référent village, envoyez un mail à :

brigitte.lefebvre@saint-solve.fr

ou laissez un petit mot avec vos coordonnées à la mairie.

Travaux - Sécurité

Pour la sécurité de tous, nous avons dû demander la mise en péril de 3 maisons particulièrement dangereuses au regard du domaine public dans 3 de nos villages avec les conséquences logiques et financières de cet état de fait pour les propriétaires.

Mais, en parcourant les différents villages, hameaux de la commune, nous avons aussi constaté qu'un grand nombre de bâtiments (murs, granges, clôtures etc...) sont laissés à l'abandon et qu'ils présenteront un danger certain, dans un avenir pas si lointain, sur le domaine public. Il y a d'autres alternatives à la démolition systématique ou par procédure judiciaire. Nous tenons donc à rappeler que chacun est responsable de ses biens (maison, grange clôture, jardin...) et que ceux-ci ne doivent en aucune façon mettre autrui en danger sur le domaine public.

Vous êtes les acteurs de votre commune, de votre village ou de votre hameau... Aussi, nous comptons sur vous pour relayer les informations que vous connaissez. Nous pouvons vous conseiller, vous orienter, vous aider afin de maintenir ces patrimoines en bon état.

